



7a Balade Sois-séenne

La croix de Gerville

Le nom de ce lieu peut venir de la croix citée dans le terrier de **1588** «au croisement de la route qui mène à Corbeil» et bénie en **1753**, ou du «fief de la Jarville» acheté par Dame Langlois en **1597**. Déformé en Gerville, il laisse son nom au domaine situé à proximité. A la Révolution, on remplaça la croix par un rocher surmonté du buste de Marat. Soisy fût alors pendant quelque temps appelé «Soisy Marat».

La croix détruite en **1793**, a été refaite et réinstallée en **1836**. Jusqu'au **19^{ème}** siècle l'ensemble de la rue, de la Seine à la proximité de la forêt, se dénommait communément chemin de la Croix de Gerville ou Rue des jardins.

La route de Draveil à Corbeil : «Joies du grand chemin», elle sera décrite par Alphonse Daudet dans son roman «la petite paroisse». C'est à cette époque (**1895**) une rue moins fréquentée, où les enfants jouent et au bord de laquelle on aime s'asseoir pour regarder les passants.

En remontant : la rue de Gerville

Cette rue longe les communs de l'ancienne propriété «Chevalier», on peut encore admirer le pigeonnier de briques rouges. Plus haut le Passage Saint Antoine, et sa jolie maison en pignon qui abrite la petite statue du Saint. Sur la gauche,



Carrefour Ave. du Général de Gaulle / rue de la Croix de Gerville

s'ouvre le chemin des voûtes qui sépare les parcs du château du Grand Veneur et celui des Chenevières.

Vers la Seine : le chemin de la Croix de Gerville

Ce chemin menait au Port de la Poirée, dit aussi Port Saint Victor, qui fonctionnera jusque dans les années **1930**. Les matériaux acheminés par bateaux y étaient déposés (sable, pierres, gypse).

Dès le **17^{ème}** siècle, un four à plâtre est installé à gauche de ce chemin au lieu dit encore aujourd'hui, « les plâtrières». Le gypse arrivait de Paris, il était transformé en plâtre après **3** ou **4** heures de combustion avec du bois de Soisy dans des fours à culée, puis réduit en poudre «battu comme plâtre» par des chafourniers.

C'est pendant le règne de Louis XIV qu'il devient obligatoire pour les constructions en bois, les protégeant des incendies.



Pour plus de détails, scanner ce flashcode



Pigeonnier de la rue de la Croix de Gerville